Conseil Syndical Principal – Compte Rendu du 28 janvier 2025 Résidence les Nouveaux Horizons

La réunion s'est tenue en présence de Mme Stankovic, représentante de Citya Urbania Val d'Ouest dans la salle du Bâtiment 24.

Nombre de présents et représentés : 27

Introduction de la réunion par le Président

1/ Assemblée Générale : projet de convocation

La nouvelle version du projet de convocation a été envoyée aux membres du CSP avant la réunion avec les documents afférents. Les résolutions sont passées en revue. Notamment :

- Comptes de l'exercice N du 01/10/2023 au 30/09/2024.
 - La facture Dalkia du 4ème trimestre de l'exercice est toujours en atttente et sera provisionnée.
 - La facture SAUR, désormais en date du 31 décembre (pour raison contractuelle), sera proratisée sur les 9 premiers mois de l'année 2024.
- Reprise des trous et nids de poule.
 - La résolution ne sera gardée que si le montant des travaux nécessite une approbation en AG.

2/ Divers

- Compteurs individuels d'eau sans activité.
 - Certains compteurs individuels d'eau ne relèvent aucune consommation :
 - soit il n'y a effectivement pas de consommation ;
 - soit le compteur est défectueux.
 - Le nombre actuel de compteurs sans activité, environ 1000 sur les 4000, laisse plutôt croire à leur défectuosité.
 - Le prestataire en charge de ces compteurs, Techem, se doit de mener des investigations pour confirmer la raison pour laquelle ces compteurs n'ont pas d'activité.
 - Face à cette situation, la copropriété n'a pas payé l'ensemble de la facture de Techem.
 - Le CSP a convenu de trouver un accord amiable avec Techem sur ce litige, avant un éventuel recours juridique.
 - Le CSP a également convenu qu'une résolution serait soumise à l'AG pour que les compteurs sans activité soient facturés d'un montant forfaitaire.
- Groupe de travail PPT : son activité a démarré.
- Traces de consommation de protoxyde d'azote.
 - Des résidents ont signalé la présence de capsules de protoxyde d'azote sur certains parkings.
 - Ce problème a déjà été signalé à la police.
 - Toutefois, même si c'est un danger sanitaire, la consommation de protoxyde d'azote n'est pas interdite.

La séance est levée à 23h30

Site internet: www.nh78990.fr